

# Commune de CHAZEY-BONS

## CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2012

### Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes Valérie CARPIN - Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL

Mrs Michel BATTISTELLA – Alain BOUVET – Pierre DUPORT - Bruno FORT – Fabrice GALLET - et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mrs Eric CURTET et Laurent JOLY

Pouvoir : Mr JOLY à Mme CARPIN

Secrétaire de séance : Alain BOUVET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

### Ordre du jour :

#### ➤ Délibérations

- Convention Conseil Général pour travaux de voirie
- Décisions modificatives budgétaires
- Révision du tarif de la cantine

#### ➤ Informations diverses

#### ➤ Questions diverses

**Mr Alain BOUVET est nommé secrétaire de séance.**

Procès-verbal du 29 septembre 2012 :

Pas d'observations, il est adopté à l'unanimité.

#### ➤ Délibérations :

- Travaux de voirie sur routes départementales. Une convention avec le Conseil Général de l'Ain est nécessaire pour les travaux de sécurisation du carrefour de la route de Cuzieu et de la RD1504. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à signer ce document.

- Décision modificative

Crédits supplémentaires en recettes et dépenses de fonctionnement au budget assainissement suite au versement de la subvention du budget communal soit 10 000 €. Adopté à l'unanimité.

- Révision des tarifs de la cantine.

*Arrivée de Mr Gallet*

Monsieur le maire rappelle la séance du 30 août au cours de laquelle la décision de réviser les tarifs de la cantine avait été prise en raison de l'augmentation du prix des repas fournis par le Croq'Ain.

Mr le Maire rappelle encore que le tarif n'a pas été réévalué depuis la création de ce service et le passage à l'euro et que le ticket repas est vendu 3.80€ pour un prix d'achat du repas de 3.98€.

Mr Fort insiste sur la nécessité de bien communiquer sur les raisons de cette augmentation. Il souhaite souligner également que les frais de personnel sont intégralement supportés par la collectivité. Effectivement Mr Bonnard précise que 3 personnes assurent actuellement la cantine et la garderie avant la reprise de la classe contre 1 personne à l'origine (nombre d'enfant fréquentant la cantine en constante augmentation). Or, seul le repas est laissé à la charge des familles.

Après discussion, la proposition d'augmentation est retenue par 13 voix pour et 1 abstention (Mr Bouvet).

Le prix du repas est fixé à 4.00€ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Ce tarif pourra être révisé dès le fonctionnement du futur groupe scolaire et en tout état de cause à la signature de la prochaine convention relative à la préparation et la livraison des repas en cas de nouvelle augmentation.

### ➤ Informations diverses

☞ Compte rendu de la réunion de la commission voirie par Mr Perraud, adjoint en charge de ce dossier.

☞ Compte rendu de la réunion organisée par le SleA par Mr Moisset, délégué communal au syndicat.

Les travaux relatifs à la fibre optique sont décalés d'un an. L'étude programmée en 2012 sera réalisée en 2013 et les travaux en 2014.

☞ Compte rendu de la réunion de la commission des finances par Mr Bonnard.

Le montant de l'emprunt nécessaire au financement des travaux de construction du groupe scolaire est estimé à 800 000 € (contre 1 000 000 € initialement prévu). Les demandes de propositions de prêts auprès des organismes bancaires seront faites sur la base de ce montant.

☞ Compte rendu de la réunion relative au site internet par Mr Bonnard.

Des mises à jour vont être faites prochainement car des pages et/ou des liens sont devenus obsolètes.

☞ Répartition des articles ou informations destinés au bulletin municipal. Mme Blanchard et Mme Cochet sont en charge de cette publication.

☞ Mesures compensatoires pour l'exploitation de la carrière de Belmont.

Ce dossier a été évoqué lors de précédents conseils. Mr Bonnard indique qu'il a rencontré le Maire d'Andert et Condon afin d'envisager un éventuel échange de parcelles boisées. Ce point fera l'objet d'une étude plus précise, voire d'une délibération ultérieurement.

☞ Permanences du Député. Mr Bonnard donne lecture de la réponse faite à Mr Etienne Blanc suite à la décision du conseil municipal d'autoriser les permanences parlementaires à la mairie.

Une première permanence a déjà eu lieu. Les dates seront connues au fur et à mesure dans un premier temps.

☞ Mr Bonnard fait le point sur le dernier Conseil Communautaire du mois d'octobre et annonce qu'il a été élu 8<sup>o</sup> Vice-Président en charge de la prospective et de la réforme de l'intercommunalité. Il rappelle qu'il gérait déjà ces dossiers en tant que Président de commission.

Mr Duport s'étonne que Mr Bonnard ait accepté ce poste après avoir annoncé en conseil municipal que ses obligations professionnelles, trop prenantes, ne lui permettraient pas d'assurer le suivi de la construction du groupe scolaire et l'avaient conduit à déléguer ses fonctions dans ce dossier.

Mme Blanchard répond qu'il est normal que son travail à la Communauté de Communes soit reconnu à travers cette élection.

Mr Bonnard précise que sans assister à toutes les réunions relatives à la construction du groupe scolaire il en suit néanmoins les travaux.

☞ La visite du site de Conditionnement Déchets Béton proposée par Mr Moussy, Directeur, est fixée au vendredi 16/11 à 10 h 00.

☞ Mr Bonnard indique que des dégradations ont eu lieu sur et autour du bâtiment de la mairie. Lampadaire et coffret de sécurité de la chaufferie ont été brisés par des jets de pierres provenant de la voie ferrée. Ces actes de vandalisme plus que regrettables seraient le fait de jeunes gens et jeunes filles de la commune. Mr le Maire en référera aux services de gendarmerie.

Le conseil municipal, dans son ensemble, déplore de tels actes.

☞ Mr Bonnard rappelle que des concessions à l'état d'abandon dans les 3 cimetières communaux avaient fait l'objet d'une reprise par la commune il y a plus de 10 ans. Il indique que la remise en état des terrains sera réalisée prochainement.

☞ Mr Bonnard demande à Mr Battistella de faire un point sur l'avancement des travaux de construction du groupe scolaire. Celui-ci indique qu'il reste des choix à faire sur les coloris de certains matériaux les avis étant assez divergents. Mr Gallet regrette que le cabinet d'architecte ne dispose pas d'un(e) décorateur(trice) d'intérieur pour aider dans ces choix délicats.

☞ Demande d'utilisation de la salle des fêtes une fois par semaine par l'association Lasso et Cowboy pour des cours de danse country. Le conseil accepte à l'unanimité de mettre la salle à disposition et fixe le tarif à 80€/mois d'utilisation.

☞ Mr Bonnard donne connaissance d'un courrier pétition des usagers de la route de Montchoisi reçu le jour même qui souligne le danger représenté par l'intersection entre la route de Montchoisi et la route qui dessert Billieu. En effet, les véhicules arrivant de Billieu ne respectent que très rarement le « céder le passage ».  
Mr Bonnard indique que ce point avait déjà été signalé à Mr Pollin, Directeur de l'Agence Routière du Bas-Bugey et que ce courrier lui sera transmis.

☞ Réunions de quartier :

- Lundi 19 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes de Chazey-Bons pour Bons et l'Abbaye

- Mardi 27 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes de Cressieu pour Cressieu et Montchoisi

- Lundi 10 décembre à 18 h 30 à l'ancienne école de Chazey pour Chazey-Rothodod-Penaye

↳ Informations sur le recensement de la population qui se déroulera du 17 janvier au 16 février 2013. Nécessité de recruter deux agents recenseurs.

➤ **Questions diverses :**

↳ Monsieur Duport souligne des problèmes à Cressieu où une personne interdit de façon tout à fait arbitraire le passage sur des voies pourtant publiques.

↳ Monsieur Fort demande où en est le diagnostic accessibilité qui devrait être réalisé à ce jour. Mr Bonnard lui indique qu'il va relancer la Communauté de Communes sur ce point.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.**

**Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 25 octobre 2012**

**Chazey-Bons, le 26 octobre 2012  
Le Maire, Didier BONNARD**